

AVENANT AU CONTRAT DE CESSION
N° 22.198 du 1^{er} mai 2022

DCULT N° 22.230

ENTRE : ARTCAD 17

Adresse : 22 rue Antoine Lavoisier – 17200 ROYAN
Téléphone : 06 38 52 26 22
Mail : artcad@danse-formation-professionnelle.com
Siret : 877 977 041 000 12
Code APE : 8551Z
Association non assujettie à la TVA
Représentée par Mme Chloé ORUS, en sa qualité de présidente,

Ci-après désigné « le PRODUCTEUR », d'une part,

ET : La Ville de Royan

Adresse : 80 avenue de Pontailac - 17200 ROYAN
Téléphone : 05 46 39 56 56
Siret : 211 703 061 00013
Code APE : 751 A
Licence n° : 1-PLATESV-D-2021-005035 ; 2-PLATESV-D-2021-005038 ; 3-PLATESV-D-2021-005036

Représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Ci-après désigné « l'ORGANISATEUR », d'autre part.

Il est exposé ce qui suit :

Le Producteur dispose du droit de représentation en France du spectacle suivant :

« Soirée chorégraphique – PROMO#3 »

pour lequel il s'est assuré le concours des artistes nécessaires à sa préparation et à sa représentation.

L'Organisateur soussigné dispose et certifie s'être assuré de la disponibilité d'un lieu de représentation.

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Le Producteur s'engage à donner une représentation scolaire du spectacle, en complément de la représentation tout public, prévue le vendredi 3 juin 2022 à 20h30.

DATE : le jeudi 2 juin 2022

HORAIRE : 14h30

Lieu : **Salle de spectacle Jean GABIN - 112 rue Gambetta - 17200 Royan**

Article 6 – PRIX :

L'Organisateur s'engage à verser au Producteur, en contrepartie de la présente cession d'une représentation scolaire et sur présentation de la facture, la somme de **500 € TTC.**

MISE EN LIGNE LE 25-11-2022

Article 7 – PAIEMENT :

Le règlement des sommes dues sera effectué par chèque sur présentation de facture à l'issue de la représentation.

Toutes les autres clauses et articles du contrat initial qui ne sont pas explicitement visées dans ce présent avenant demeurent inchangées.

Fait en QUATRE exemplaires à Royan, le 20 mai 2022.

Le Producteur,

Madame Chloé ORUS


ARTCAD17
22/rue Lavoisier
17200 ROYAN
☎ : 06 38 52 26 22
artcad@danse-formation-professionnelle.com

Présidente

L'Organisateur,

Pour le maire et par délégation,


Monsieur Didier SIMONNET
Premier Adjoint

